

Missionnaires de l'est en Nouvelle-France

Lionel Groulx, ptre

Volume 3, numéro 1, juin 1949

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/801525ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/801525ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Groulx, L. (1949). Missionnaires de l'est en Nouvelle-France. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 3(1), 45–72. <https://doi.org/10.7202/801525ar>

MISSIONNAIRES DE L'EST EN NOUVELLE-FRANCE*

REDUCTIONS ET SEMINAIRES INDIENS

En ce troisième centenaire de 1649, on célébrera grandement et comme il convient, le souvenir des Martyrs jésuites de l'Huronie. N'y a-t-il danger de se laisser éblouir par la prestigieuse histoire et de trop reléguer dans l'ombre une œuvre apparemment plus modeste mais non moins méritante, accomplie dans l'est du Canada ? En Huronie, sauf dans les derniers moments, on s'applique surtout à une œuvre d'évangélisation. Dans l'est le rêve des missionnaires prend toute sa dimension. On évangélise, mais, pour mieux évangéliser, on jette les fondations d'œuvres auxiliaires, œuvres de bases, destinées, croit-on, à devenir l'indispensable soutien même des missions lointaines. L'idée, la méthode consistent à faire du sauvage, non seulement un chrétien, mais à l'arracher d'abord à la sauvagerie, à lui former une élite de civilisés, à l'euro péenne.

Chimère généreuse, caressée, on le sait, par beaucoup de Français de l'époque. Dans l'*Acte pour l'établissement de la Compagnie des Cent Associés*, Richelieu accorde à l'idée son puissant crédit. A tout Indien baptisé, il octroie d'avance des lettres de naturalité française; en cas de passage outre-mer, il promet au même Indien intégration à la patrie française et jouissance des privilèges et droits du sujet métropolitain¹. Champlain était allé plus loin. L'un des premiers, bien

* Ce terme géographique, "Nouvelle-France", désignera un jour, non plus le Canada seul, — c'est-à-dire la colonie du Saint-Laurent et les Pays d'en haut — mais toutes les possessions françaises en Amérique du Nord, Acadie et Louisiane comprises. Nous l'employons ici dans le sens que lui donnaient les missionnaires avant le traité d'Utrecht et avant la fondation de la Louisiane.

1. *Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du conseil d'état du roi concernant le Canada* (Québec, 1854), 10.

avant Colbert et Talon, le fondateur de Québec préconise un métissage plus ou moins poussé des races française et indienne. Un jour de grand conseil, en compagnie de Du Plessis-Bochart,² il dit aux Hurons: Convertissez-vous au christianisme, et les Français iront volontiers en votre pays de l'ouest; ils épouseront vos filles, et ils vous apprendront divers arts et métiers.³ Un autre Français de la même époque, François-Derré de Gand⁴ reprochera aux Indiens des Trois-Rivières leur peu d'empressement au métissage avec les Français. « Premièrement », leur disait-il, « vous ne vous estes point alliez jusques icy de nos Français, vos filles se marient à toutes les nations voisines, et non pas à nous autres ». ⁵ Politique assez peu réaliste peut-être, mais tout à l'honneur de ces Français catholiques. On peut dire, en général, de toutes les nations latines, qu'elles se sont montrées peu accessibles aux préjugés de race et de couleur.

Les missionnaires conçurent un projet encore plus hardi, sinon plus chimérique. Une race indienne, entre toutes, leur parut misérable, celle des errants: Montagnais ou Algonquins. Champlain s'était apitoyé sur le sort de ces pauvres gens qu'il voyait vivre comme « bestes brutes ». ⁶ Les missionnaires vont tenter d'arracher ces populations à leur nomadisme pour les convertir à la vie sédentaire. Dessein plus qu'audacieux. Mais, une fois germé dans leur esprit, ils vont s'y cramponner avec l'ardeur opiniâtre, enthousiaste, qu'ils mettaient en toutes choses. Le sédentarisme leur paraît, au reste, la condition préalable, absolue de la conversion des « errants ». Le Père LeJeune s'en ouvre dès 1633: « Ces peuples où nous sommes sont errants...; il sera difficile de les convertir si on ne les arreste ». « Si une fois on les peut arrester » dira-t-il un autre jour, « ils sont à nous ». ⁷ « Qui réduit une famille »,

2. Guillaume Guillemat Duplessis-Bochart, (Ne pas confondre avec Duplessis-Kerbodot). Officier de marine, lieutenant de Caen: en 1636, "Monsieur le Général" commandant de la flotte des Cent-Associés.

3. *The Jesuit Relations and Allied Documents*, 1610-1791, edited by Reuben Gold Thwaites. (73 vol. dont 2 d'Index, Cleveland, 1896 — 1901), X: 26. Nous citerons désormais cet ouvrage comme suit: RDJ (Thwaites).

4. L'un des Cent-Associés, commissaire général de la Compagnie en 1635. RDJ (Thwaites), VII: 312.

5. RDJ (Thwaites), IX: 216-18.

6. *Oeuvres de Champlain*, publiées sous le patronage de l'Université Laval par l'abbé C.-H. Laverdière. Seconde édition, (6 vol., Québec, 1870), V: 303.

7. RDJ (Thwaites), VI: 82; XI: 146.

disait encore le Père LeJeune, « convertit tous ses descendants et fait un petit peuple Chrestien ». ⁸ D'ailleurs, hors le sédentarisme indien, comment obtenir l'indispensable collaboration des religieuses? Impossible pour ces femmes, Hospitalières ou Ursulines, de se transporter au pays des Hurons. La longueur, les aspérités du chemin leur interdisent le voyage. D'autre part, sur les rives du fleuve, depuis Tadoussac jusqu'à Montréal, et même au delà de ces deux postes, et dans tout le pays des Laurentides, qu'aperçoit-on qui s'offre à l'évangélisation, sinon des tribus vagabondes? ⁹ Donc, si l'on prétend évangéliser et instruire autour de soi, nécessité absolue d'amener aux religieuses, femmes et surtout filles indiennes. Et alors les projets s'échafaudent pour stabiliser les errants. On songe d'abord à des colonies d'encadrement. Champlain, le premier peut-être, y avait pensé. Groupés sur un coin de terre, les Indiens apprendraient, au contact de quelques familles françaises, à défricher et à cultiver. On s'efforcerait aussi de franciser le plus possible de jeunes Indiennes. Mariées à des Français ou à des sauvages, leur exemple, croit-on, vaudrait la meilleure propagande. ¹⁰ C'est à cette époque, que le Père Pierre de Sesmaisons rédigeait ses « *Raisons qui peuvent Induire Sa Sainteté à permettre aux François qui habitent la Nouvelle France despouser des Filles sauvages Quoy que non baptisées ny mesmes encore beaucoup Instruictes à la Foy Chrestienne*. Dans la pensée du religieux, ces mariages devaient favoriser le peuplement de la colonie, mais aussi la conversion et la francisation des sauvages. ¹¹ Puis l'on pense à l'attraction des œuvres de miséricorde et donc à un hôpital au milieu du groupement indien; puis l'on pense encore à des séminaires pour enfants des errants et des sédentaires; séminaires pour jeunes garçons et séminaires pour jeunes filles. Songerait-on à la formation d'un clergé indigène? N'allons pas trop vite. Ces idées ne sont pas du siècle. Les séminaires projetés prendraient plutôt la forme d'écoles ou de noviciats pour la formation de catéchistes, de pionniers de la foi, et aussi d'initiateurs à la vie européenne. Donc, en 1639, les missionnaires ont achevé la synthèse de leur méthode ou de leur entreprise. ¹² Beaux projets dont

8. RDJ (Thwaites), XVIII: 116.

9. RDJ (Thwaites), XVIII: 78.

10. RDJ (Thwaites), VI: 144-48; XI: 52-54.

11. *Nova Francia* (mai-juin 1929): 143-45.

12. RDJ (Thwaites), XVI: 32.

il faut bien dire tout de suite qu'ils laissent les sauvages passablement rêveurs, tant la métamorphose bouscule leur indolente nature et leur état social figé. Quelques-uns diront au Père LeJeune: « Pensez-vous venir à bout de renverser le Pays...? »¹³ Et « renverser le pays », cela veut dire, en leur langage, en chasser les superstitions, mais aussi en révolutionner les mœurs. Pour le moment, la confiance des missionnaires ne se mesure qu'à leur zèle, à leur audace de conquérants. Vers 1641, ils tiennent déjà pour assurée la fondation de réductions indiennes sur trois points de la colonie. Et ces réductions, pareilles à de vastes bergeries, ils les veulent chacune largement ouverte à plusieurs nations. Sillery deviendrait le foyer tout désigné des Indiens des environs de Québec et du bas du fleuve: Abénaquis, Bersiamites, Montagnais de Tadoussac, nation du Porc-Epic, Papinachois, Oumamiois; aux Trois-Rivières s'établiraient les Attikamégues et les tribus du haut Saint-Maurice, nations inconnues « qui sont dedans les Terres »; l'Île de Montréal, destinée à devenir « un grand abord de plusieurs peuples », attirerait, pour sa part, les Algonquins de l'île aux Allumettes et de la Petite-Nation, puis les Onontchataronons (Iroquets), des Hurons, des Iroquois, etc. Dites-vous au cher Père LeJeune que voilà bien de singuliers mélanges de nations? Il vous répond avec son incurable optimisme: *Habitat lupus cum agno, et puer parvulus minabit eos*.¹⁴ Quels projets peuvent bien alors s'égalier aux ambitions apostoliques de ces grands rêveurs? L'on n'a pas oublié jusqu'où et de fort bonne heure leur vue osait se porter. C'est en 1641 que le Père LeJeune, les regards levés vers l'ouest et vers le sud, au delà de Montréal, écrivait: « *Video turbam magnam quam dinumerare nemo potest omnibus gentibus* ». Vers ces nations innombrables, les Iroquois, il est vrai, fermaient alors le chemin. Qu'importe! « Nous ne perdons point courage pour cela », ajoutait le Jésuite, « nous croyons que Dieu fera jour dans ces ténèbres et que quelque Grand Génie ouvrira la porte à l'Évangile de Jésus-Christ, dans ces vastes contrées... »¹⁵ Faire toute l'Amérique du Nord française et chrétienne, espoir, passion de ces missionnaires de la première époque.

De ce rêve qu'ont-ils réalisé? Il semble d'abord que tout doive les favoriser. Les autorités, le peuple de France ne leur ménagent, ni

13. RDJ (Thwaites), X: 26.

14. RDJ (Thwaites), XXI: 116-18.

15. RDJ (Thwaites), XXI: 116-18.

l'appui moral ni l'aide financière. L'acte d'établissement des Cent Associés engageait la Compagnie au soutien des missions.¹⁶ La Compagnie des Habitants, substitut des Cent Associés, assume les mêmes charges. Douze cents francs sont d'abord accordés à chacune des trois maisons des jésuites, à Québec, aux Trois-Rivières, aux Hurons.¹⁷ Dès ces premiers temps les missions ont donc leur budget officiel. Mais dans le « Règlement » du 27 mars 1647, « pour établir un bon ordre et police en Canada », l'autorité royale impose à la Compagnie des Habitants un versement annuel de 5,000 livres au Supérieur des Jésuites de Québec, pour l'entretien des missions.¹⁸ Ces 5,000 livres, les revenus variables de la traite du castor voudront qu'elles soient payées de façon assez irrégulière. En 1651 le roi fera défense au commis du receveur général de la traite de retenir quoi que ce soit de la somme. Et, comme en face de l'expansion considérable des missions, ce léger crédit paraît bien insuffisant, Sa Majesté ajoute au privilège des Jésuites, un droit exclusif de pêche sur leurs terres en Nouvelle-France.¹⁹ Car Jésuites et Ursulines ont été en outre généreusement pourvus de seigneuries. De riches particuliers, quelques grands personnages, épris de l'œuvre missionnaire, viendront à leur tour au secours des Pères. En 1646 un Brevet du Roy autorise le duc de Ventadour à percevoir, en faveur des missions d'Amérique, le « denier à Dieu » : offrande ou impôt volontaire cueilli dans les foires du royaume, ou encore à l'occasion de conventions commerciales, telles que marchés, contrats, ventes, échanges, baux, etc.²⁰ De ce « denier à Dieu », quelle part fut versée aux missions de la Nouvelle-France ? Il est difficile de le dire. Nous savons toutefois qu'une sentence du Châtelet faisait tomber dans les mains de Ventadour, du consentement de tous les métiers et jurés, les deux tiers de la recette.²¹

Voyons là une preuve de la popularité dont jouissent alors, au vieux pays, les missions indiennes. Nul n'ignore quelle vague mystique,

16. *Édits, Ordonnances royaux, déclarations et arrêts du conseil d'état du roi concernant le Canada* (Québec, 1854), 7.

17. *Le Journal des Jésuites*, publié d'après le manuscrit original conservé aux archives du Séminaire de Québec, par MM. les abbés Laverdière et Casgrain. (Montréal, 1893), 67-68.

18. AC, Collection Moreau de Saint-Méry, F 3, 3-1: 169-77.

19. AC, C 11A, 1: 487-91.

20. AC, F 3, 3-1: 163-67.

21. AC, F 3, 3-1: 166-67.

suscitée, enflée par une troupe de grands spirituels, soulève alors les maisons religieuses et quelques parties du royaume. La France vient de sortir des guerres de religions, pantelante, l'âme ravagée. Des chrétiens d'élite ont résolu de se vouer à la guérison du royaume et à son plein retour à la foi! Ces chrétiens songent aussi à la conquête de ce Nouveau-Monde où tant d'âmes attendent, depuis des siècles leur goutte du sang de Jésus-Christ. L'esprit de mission va même susciter une vraie croisade, croisade spirituelle d'un extraordinaire élan. Les aumônes affluent; mais chacun veut y aller d'une monnaie plus haute. Le miracle des conversions dépend, en définitive, d'un jeu de forces surnaturelles. En ce jeu les âmes ardentes entreprennent de jeter l'atout victorieux. Alors, pour le succès des missions de la Nouvelle-France, l'on vit des religieux et des religieuses se vouer aux jeûnes, aux veilles, faire oraison, porter des cilices. Les Religieuses de l'Annonciade, jeune Congrégation de Paris, offrent, pour le grand objet, toutes leurs mortifications, jeûnes, prières, bonnes actions. Les Dames de Montmartre, les Religieuses de l'Ave Maria, les Filles de Sainte-Marie, de Notre-Dame, les Hospitalières, les Ursulines, les Carmélites participent à la croisade. En tel monastère, nuit et jour, des religieuses se relaient, devant le Saint-Sacrement et toujours pour la même fin. Des couvents et des cloîtres, le mouvement gagne d'autres milieux. A Aix-en-Provence, Madame la première Présidente façonne un petit ermitage dans l'enclos du Carmel de la ville; et l'on convient que toutes les prières et oraisons faites en ce lieu seront offertes aux missions canadiennes. Les Congrégations de la sainte Vierge des collèges des Jésuites, les écoliers de ces collèges s'enflamment du même zèle. On cite tel curé de campagne qui soulève si fortement ses paroissiens que, pour la conversion des Indiens du Canada, ces braves gens acceptent de s'imposer 75 jeûnes, 124 disciplines, 18 aumônes et quantité de prières, sans compter trois « processions générales ». Ardentes entre toutes, les religieuses, et parmi les plus ardentes, les Ursulines, souhaitent ajouter à tous leurs sacrifices le don de leur personne et de leur vie. Et les voici qui voudraient passer en Nouvelle-France en si grand nombre, qu'au dire du Père LeJeune, il se trouverait « dix maîtresses pour une escolière et qu'il faudrait construire une ville de Religieuses ». ²²

Ici-même, en Nouvelle-France, les Missionnaires trouvent aussi généreuse assistance. Les Cent-Associés prennent un vif intérêt à

22. RDJ (Thwaites), XI: 56-58; XXI: 112; XXIII: 22-24.

l'avenir religieux de la colonie. Un jour, c'est en 1636, aux Trois-Rivières, à l'époque de la grande foire, le général de la flotte, Du Plessis-Bochart, tient aux Hurons ce discours empreint de si nobles sentiments: « Vous dōnez des robbes de Castors aux François, et ils vous donnent des haches et d'autres marchandises; tout cela s'appelle trafiquer: ce ne sont point les marques du vray amour que je recherche; mais s'entre-visiter, s'entresecourir, aller les uns dans le païs des autres, s'allier par ensemble cōme les doigts de la main, ce sont des actes d'amitié... »²³ Un homme surtout s'est trouvé, un grand homme de bien dont les Jésuites, en dépit de quelques démêlés avec lui, se sont plu à louer le zèle: M. de Montmagny. Le Gouverneur ne manque nulle occasion de rappeler aux sauvages la considération qu'ils doivent aux hommes de Dieu. C'est l'heureuse époque où les autorités coloniales s'opposent énergiquement à la vente de l'eau-de-vie aux Indiens, l'un des principaux obstacles à leur conversion. Dès 1636, Monsieur de Gand rappelle sévèrement les défenses édictées sur ce point.²⁴ M. de Montmagny y revient en 1644. *Eau-de-vie, eaux-fortes, bières et autres boissons* sont interdites comme marchandises de traite avec les sauvages.²⁵ M. d'Aillebout fait un coup de maître; il obtient que de semblables défenses soient promulguées dans la Résidence de Sillery. Et la promulgation se fait au son du tambour, et par les capitaines sauvages: innovation solennelle qui frappe vivement les Indiens peu habitués à se faire parler sur ce ton par leurs chefs.²⁶ En 1654 M. de Lauzon fait afficher à Québec, à Tadoussac, aux Trois-Rivières, à Montréal, une ordonnance où il menace les délinquants « d'amende arbitraire, mesme de punition corporelle ». ²⁷ La même année, Nicholas Gosselin, pris en faute aux Trois-Rivières, est condamné à 50 livres d'amende ou à 50 francs de services aux fortifications de la ville, « les fers aux pieds ». ²⁸ C'est encore au temps de M. de Montmagny que les principaux de la colonie rivalisent à qui seconderait le plus efficacement le travail des missionnaires. Toujours en tête, le Gouverneur met à la disposition des Pères Jésuites ses biens

23. RDJ (Thwaites), IX: 286.

24. RDJ (Thwaites), IX: 202.

25. P.-G. Roy. *Ordonnances, commissions etc. etc. des gouverneurs et intendants de la Nouvelle-France, 1639-1706* (2 vol., Québec, 1924), I: 5-6.

26. RDJ (Thwaites), XXXIII: 48-52.

27. RAPQ (*Rapport de l'archiviste de la province de Québec*), (1924-25), 384.

28. RAPQ (1924-25), 386.

et son autorité. Aux grandes rencontres du printemps, aux Trois-Rivières, à l'heure des festins, le gouverneur ne dédaigne pas de prêcher. Avec éloquence, il exhorte les sauvages alliés à embrasser la foi. Pour frapper leur imagination, relever l'enseignement ou le culte religieux, le grand seigneur n'hésite pas à se faufiler en la chapelle de Québec, après Vêpres, à l'heure du catéchisme. Lui-même fournit au Père les menus cadeaux, fers de flèche, petits couteaux, aiguilles, bagues, alènes, récompense des enfants méritants. Il veut même que son entourage le suive. Et certains jours, aux côtés du Gouverneur, on peut voir, dans le petit sanctuaire, et prenant grand plaisir aux réponses des jeunes néophytes, MM. de Repentigny, de la Potherie, MM. Gand, Olivier, Nicolet et quantité d'autres.²⁹ M. de Montmagny aime encore se mêler aux événements religieux de la vie des sauvages. Un jour de communion générale, à la bourgade de Sillery, il prend place à la table sainte, avec Madame de la Peltrie, perdu dans la foule.³⁰ Avec le même zèle il assiste aux funérailles des convertis. On s'arrange, du reste, pour donner à ces cérémonies funèbres le plus de solennité possible. A l'inhumation de tel jeune Algonquin, en 1636, marchent, en tête du défilé, le gouverneur, le Chevalier de l'Isle, son lieutenant, MM. de Repentigny et de Saint-Jean, suivis d'une escouade de soldats.³¹ Souvent des Français se font un honneur de porter la dépouille du mort. La même pompe se déploie à l'occasion des baptêmes. M. de Montmagny se prête à tous les parrainages.³² Le jour d'un baptême, le noble seigneur avouera, en toute ingénuité, « qu'il avait reçu ce jour-là le plus grand honneur et le plus sensible contentement qu'il auroit pu souhaiter en la Nouvelle-France ». ³³ Avec la même condescendance il assiste aux mariages; il fait servir un festin aux nouveaux mariés; et, là encore, il tient à se faire accompagner des principaux de la colonie.³⁴ Manifestations bien propres, on le devine, à rehausser, dans l'esprit de ces simples, le prestige de la foi et de la fraternité chrétienne. Et quelle consolation ou quelle joie

29. RDJ (Thwaites), XI: 142-44, 226-28.

30. RDJ (Thwaites), XVII : 86-8.

31. RDJ (Thwaites), IX: 48-50.

32. RDJ (Thwaites), XX: 184, 211-18.

33. RDJ Thwaites), VIII: 218-20.

34. RDJ (Thwaites), XVIII: 126-28; XXII: 68.

leur apportent ces funérailles, baptêmes ou mariages à la française! Un jour que, pendant un baptême solennel, le Père LeJeune observe le père et la mère de l'enfant, il écrit que « la joye en redondait sur leur face ».

* * *

Voilà, en quelle atmosphère, entourés de quel réseau d'influences surnaturelles, les Jésuites vont mener leur travail. Ce travail, qu'a-t-il donné? Qu'ont fait les missionnaires, de leur projet de réduction? C'était, nous l'avons vu, une idée chère au Père LeJeune. Où l'avait-il prise? Faut-il croire à une idée strictement originale? Les Jésuites de la Nouvelle-France connaissent fort bien les vastes et glorieuses entreprises de leurs confrères espagnols sur d'autres points des Amériques, en particulier, au Paraguay. Ce dernier chapitre des missions catholiques allait faire trop de bruit en Europe, pour que les Jésuites de France n'en aient rien su. Qui ne se rappelle, pour l'exceptionnelle réussite, l'admiration de Buffon, de Montesquieu?^{35a} Deux historiens, tels que Charlevoix et Muratori, se laisseront tenter par le sujet: le premier y consacra un ouvrage en 6 vol. (Paris 1757); le second, un in-quarto.^{35b}

Les Jésuites canadiens se seraient-ils aussi inspirés d'autres entreprises de leurs Pères ou de celles de Franciscains au Brésil, en Floride, au Nouveau-Mexique, en Californie? Négligeons les missions californiennes, missions de Jésuites, qui ne débutent qu'en 1642, trop tard pour avoir influé sur les idées du Père LeJeune. L'on n'en saurait faire autant des missions de la Floride et du Nouveau-Mexique, contemporaines de celles du Canada ou même de fondation antérieure.³⁶ Entre celles-ci et celles-là, il faudra marquer les points de ressemblance. Nul doute toutefois que l'expérience du Paraguay n'ait hanté l'esprit

35a) *Oeuvres complètes de Montesquieu, avec des notes de Dupin, Crevier, Voltaire, Mably, Servan, La Harpe, etc., etc.* (Paris, Didot Frères, M DCCC LXX), 208, 416.

35b) On peut encore consulter, sur les Réductions du Paraguay: Demersay, *Histoire physique, économique et politique du Paraguay* (3 vol. Hachette, 1880); Toussaint-Bertrand, *Histoire de l'Amérique espagnole* (Paris, Spes) t. I; Mourret, *Histoire de l'Église* (7 vol., Paris, 1914). VI, chap. VIe. Quelques brochures: H. Rastoul, *Les Jésuites du Paraguay* (Paris, Bloud et Gay); Pierre Charles, *Les Réductions du Paraguay* (Louvain, 1916).

36. Voir John Gilmary Shea, *History of the Catholic Missions among the Indian Tribes of the United States: 1629-1854* (New York, 1857), 59-115.

du Père LeJeune. Un jour un impatient s'informe de quel pas progressent les missions du Canada. Le Père LeJeune lui soumet tout bonnement l'exemple des lentes transformations des Indiens de l'Amérique du Sud: « Je réponds a cela que si celui qui a escrit cette lettre, a leu la Relation de ce qui se passe au Paraquais, qu'il a veu ce qui se fera un jour en la Nouvelle-France ». Ces lignes sont suivies de réflexions opportunes riches d'autres renseignements: « ConteZ combien il y a d'années que les Portugais tiennent ces endroits de l'Amérique, d'où nous apprenons ces belles conversions; il y a plus de quarante ans que nos Pères travaillent pour les reduire. Il y en a plus de quatre-vingt que ces peuples ont ouy parler de notre créance »³⁷. Le Père LeJeune tient ces propos dans la Relation de 1637. A cette date, ce qu'on a appelé la « République du Paraguay », agglomération d'une vingtaine de petites villes ou villages indiens d'environ 5 à 6,000 âmes chacune, vient d'atteindre son apogée; elle a même connu, sous les coups des Indiens du Brésil, ses premiers revers, bientôt suivis, au reste, d'une éclatante remontée. En 1637, il y avait aussi plus de quatre-vingts ans, exactement 83 ans, que le Jésuite Nobrega fondait au Brésil le Sao Paulo d'aujourd'hui, en vue d'y établir une de ses « aldeias », (petites communautés indiennes) dont il émaillerait le pays.³⁸

Voici, en tout cas, qu'en cette même année 1637, la Providence dirige vers le Père LeJeune un très grand personnage de la cour, Noël Brûlart de Sillery, commandeur de Malte, l'un des Cent-Associés, ancien premier écuyer et chevalier d'honneur de Marie de Médicis, ancien ambassadeur aussi de la reine en Espagne et à Rome, grand homme d'affaires et d'argent, grand joueur, assez habile et puissant pour faire se succéder rentrées en grâce à disgrâces.³⁹ Converti de Vincent de Paul, devenu prêtre à 54 ans, le fastueux seigneur eut l'idée de consacrer une part de son immense fortune au projet des réductions indiennes du Canada. En 1637, grâce à ses aumônes, naissait donc, à

37. RDJ (Thwaites), XII: 220-22.

38. Stefan Zweig, *Le Brésil, Terre d'avenir* (New York, 1942), 69.

39. Edmond Buron, "Le Commandeur de Sillery", *Nova Francia*, (juillet-août 1930): 193-229. L'abbé H.-A. Scott, *Une paroisse historique de la Nouvelle-France, Notre-Dame de Sainte-Foy*, histoire civile et religieuse d'après les sources (1 vol. Québec 1902), I: 47-66. — "Le commandeur Noël Brûlart de Sillery", BRH, 6 (1900): 280; 21 (1915): 161; 29 (1923): 239; 30 (1924): 108. — R.P.L. Le Jeune, *Dictionnaire général de biographie, histoire, littérature, agriculture, commerce, industrie et des arts, sciences, mœurs, coutumes, institutions politiques et religieuses du Canada* (2 vol., Ottawa, 1931), 2: 647-48.

quatre milles de Québec, au bord du fleuve, la résidence de Saint-Joseph de Sillery.⁴⁰ Voyons-la, cette réduction ou « Résidence »⁴¹, telle qu'elle apparaît en 1642. C'est, à la vérité, une bien petite chose. De chaque côté d'une légère colline, platon d'environ soixante pas, se dressent la maison des Jésuites et un hôpital confié aux Hospitalières. Près de chacun de ces édifices, deux maisons à la française, en tout quatre, occupées par les principales familles indiennes: des Montagnais d'un côté, des Algonquins de l'autre; puis, sous des cabanes d'écorce, quelques autres qui attendent leurs logis.⁴² Humbles commencements qui n'auront que d'humbles suites. Avec le temps, le pâté de maisons grossira quelque peu; on y ajoutera une chapelle, une forge, une brasserie, un fort; les défrichés s'accroîtront. Le *Journal des Jésuites* nous apprend qu'en 1646 les sauvages se mettent « puissamment à travailler la terre ». ⁴³ En chiffres nets, les défricheurs font cette année-là, à Sillery, 15 arpents de terre. De temps à autre, des vagabonds passent qui n'épargnent point à ces novices de la vie sédentaire, moqueries et brocards. Ils les plaignent de pourrir sur place.⁴⁴ N'importe! Commencée avec deux familles, la bourgade en contient 35 à 40 en 1643 à peu près « arreztez ». ⁴⁵ En 1645, on y trouve 167 sauvages, 200 pendant l'hiver de 1646-47. ⁴⁶ Certains jours quelques-uns se font voir vêtus à la française. Ils arrivent même à se plier à quelque discipline. Un matin du 26 décembre 1645, arrivent en bon ordre à Québec, conduits par les Pères de Quen et Druillette et précédés d'une bannière, une centaine de sauvages de Sillery venus gagner l'indulgence du jubilé.⁴⁷ En ces débuts, les missionnaires ne

40. A consulter sur la seigneurie de Sillery et sur la Résidence de Saint-Joseph: L'abbé H.-A. Scott, op.cit., plusieurs chapitres avec cartes et appendices, 47-276; Léon Gérin, "La Seigneurie de Sillery et les Hurons de Lorette", *Mémoire de la Société royale du Canada*, (1900), section 1ère: 73-115; *Journaux de la Chambre d'Assemblée du Bas-Canada*, (1923-1924). "La seigneurie de Sillery", BRH, 1 (1895): 54; 7 (1901): 374; 9 (1903): 353; 11 (1905): 347; 21 (1915): 323; 30 (1924): 38, 116.

41. On notera que les *Relations* ne la désignent jamais que sous l'appellation de "Résidence".

42. RDJ (Thwaites), XXIII: 302-06.

43. *Journal des Jésuites*, op. cit., 43-4.

44. RDJ (Thwaites), XX: 154-58.

45. RDJ (Thwaites), XXIII: 302.

46. Abbé Ferland, *Notes sur les registres de Notre-Dame de Québec* (Québec, 1854), 55.

47. Le *Journal des Jésuites*, op. cit., 22.

tarissent point d'éloges sur la piété de leurs nouveaux chrétiens. Trop de pages fleurissent la légende dorée, à moins que ce ne soit une odeur de propagande. Les sauvages ont d'ailleurs beaucoup de peine à contenir leur zèle de néophytes; à l'égard de leurs frères païens, ils vont parfois jusqu'à l'outrance janséniste.⁴⁸ On les voit même, auprès des nations, se faire les avocats du sédentarisme.⁴⁹ Pendant tout ce temps, l'aide morale des grands de Québec, nous l'avons vu, ne manque pas à la réduction. A l'arrivée des Ursulines et des Hospitalières, on se hâte de conduire ces religieuses à Sillery. L'Hôpital rendra des services signalés. Madame de la Peltrie fait de fréquentes apparitions dans la bourgade. Une année elle s'y rend à travers les neiges assister à la messe de minuit et y passer la fête de Noël.⁵⁰ La noble dame y a nombre de filleules; et son grand plaisir est d'aller, par les cabanes, caresser les enfants, promener partout sa charité rayonnante.⁵¹ Mais la réduction coûte cher. Pour arrêter les sauvages, confesse le Père LeJeune, il faut des « chaînes d'or ». ⁵² La mort du commandeur de Sillery, celles de Richelieu, de Louis XIII survenues à une ou deux années de distance, les Frondes, les misères du royaume qui s'ensuivent, diminuent considérablement les ressources des missions canadiennes. Pourtant il faudrait plus d'ouvriers pour bâtir, pour défricher le sol. Hélas, les ouvriers sont rares à l'époque; et le Père serait bien en peine de les payer. Quant aux bons Montagnais et aux fiers Algonquins, ils ne détestent point habiter une maison française ni même jouir des fruits de la terre; mais la terre, il leur plaît de la prendre toute faite. Dès les premiers jours, pour les enflammer d'ardeur, le père Vimont a eu beau les mener lui-même au travail, « travailler à la terre avec eux. » ⁵³ Abattre des arbres, enlever les souches, arracher les racines, répugne invinciblement à la séculaire fainéantise de ces grands seigneurs de la forêt. Sans doute aussi et comme les choses se passeront plus tard en d'autres réductions, à la culture du blé de France, ils préférèrent la culture du blé d'Inde, celle-ci exigeant moins de soin et

48. RDJ (Thwaites), XX: 142-44.

49. RDJ (Thwaites), XVIII: 110.

50. RDJ (Thwaites), XX: 134.

51. *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours* (4 vol., Québec, 1863), I: 26, 62.

52. RDJ (Thwaites), XIV: 126.

53. *Lettres de la Mère Marie de l'Incarnation*, éd. Richaudeau (4 vol., Tournai, 1876), I: 68.

moins d'efforts.⁵⁴ D'ailleurs, soit récoltes insuffisantes, soit nostalgie incurable des bois, ces apprentis du sédentarisme restent malaisément en place. L'automne venu, la passion de la chasse, de la vie errante, les ressaisit. Pendant l'hiver de 1649 deux Français hivernent seuls dans la bourgade déserte de Sillery.⁵⁵ On sait la fin. Vers 1660 les Jésuites commencent à concéder à des colons français une portion des terres réservées aux sauvages. Réduits à peu de chose, depuis 1660, les baptêmes d'enfants disparaissent en 1669 et en 1671. La bourgade subsistera néanmoins jusqu'en 1676, alors que les Abénaquis viendront prendre la place des Algonquins, presque entièrement disparus.⁵⁶ Race infortunée qui aura été emportée par la guerre, par les épidémies, mais surtout par l'ivrognerie.

A Trois-Rivières, autre essai de réduction, les choses ne vont guère mieux. La Relation de 1640-41 désigne la mission sous ce titre peu réconfortant : « la pauvre Église des Trois-Rivières ». Il s'y fait, à vrai dire, de temps en temps, un « ramas » de diverses nations, mais ramas travaillé de jalousies et de querelles intestines, si bien que la « pauvre Église » sera plus battue, dira le Père Vimont, « de toutes sortes de vents, que les pilotes ou nautonniers n'en marquent dedans leurs roses, ou dedans leurs cartes maritimes. »⁵⁷ Cette église compte alors 80 néophytes, très dévots pour un certain nombre, mais constamment en mal de bougeotte, sous l'empire, du reste, d'une terreur fébrile de l'Iroquois, terreur folle qui crée, fait voir le fantôme de l'ennemi partout, en donne une obsession tyrannique, morbide. En 1646 trente familles cultivent la terre aux Trois-Rivières, mais apparemment sans plus de vocation ni plus de promesses de persévérance.⁵⁸ La terreur iroquoise fait aussi échouer tout projet de résidence en l'Île de Montréal. Beaucoup de nations passent en ce grand « abord », mais comme à la volée. Quelques groupes y viennent hiverner en 1645-1646, attirés, retenus apparemment plus par la chasse que par autre attraction. Les Iroquets « dont les ancêtres ont autrefois

54. P. Camille de Rochemonteix, *Les Jésuites et la Nouvelle-France au dix-septième siècle*, d'après beaucoup de documents inédits (3 vol., Paris, 1895-96), III: 381, note 2.

55. *Journal des Jésuites*, op. cit., 131.

56. Abbé H.-A. Scott op. cit., 483-586.

57. RDJ (Thwaites), XX: 258, 260, 264.

58. *Journal des Jésuites*, op. cit., 44.

habité l'Isle de Montréal, et qui semblent avoir quelque désir de la reprendre pour leur païs, » s'y arrêtent cet hiver-là. Un capitaine huron, frappé de la « beauté des bleds d'Inde de Montréal, » aurait aussi le dessein de s'établir dans l'Isle avec sa famille et quelques compatriotes. La guerre iroquoise dispersa aux quatre vents ces beaux projets. ⁵⁹

C'était loin des espoirs ambitieux de 1640-1641. Le Père LeJeune n'avait-il poursuivi qu'une noble chimère ? La méthode employée péchait-elle en quelque chose ? En toute justice, reconnaissons que les épidémies, l'alcoolisme, qui vont écourter l'expérience, l'empêcheront d'être concluante. Dès 1639, la petite vérole, apportée du pays des Abénaquis, oblige la réduction à une dispersion temporaire. ⁶⁰ Dans la suite, les épidémies et d'autres maux non moins pernicieux vont réduire la fière race algonquine à l'état de fantôme. Fin lamentable qui ressemble à une fatalité et qui fait se poser de troublantes questions.

* * *

L'on avait échoué avec la masse. Va-t-on mieux réussir avec une élite, nous voulons dire avec l'œuvre des Séminaires ? Encore une idée du Père LeJeune que celle-là, empruntée aux Récollets, peut-être aussi à d'autres missionnaires de la Compagnie, fondateurs des missions de la Floride. Et ceci nous reporte au milieu du seizième siècle. A ces missionnaires du sud, nul moyen n'a paru, non plus, d'efficacité plus sûre pour l'avancement des missions, que la formation de jeunes élites. Et leur premier soin fut d'envoyer un certain nombre de jeunes Floridiens faire leur éducation dans un séminaire à la Havane. ⁶¹ Quoi qu'il en soit, un été, le Père LeJeune réussit à grouper à Québec quelques enfants de nomades pour les catéchiser. Au départ des vaisseaux de France, écrit-il, « mes oyseaux s'envolèrent qui d'un côté qui de l'autre ». L'année suivante la caravane indienne campait au loin. Le Père se désola de ne pas retrouver sa nichée. Que faire ? « De les vouloir suivre », gémissait-il, « il faudrait autant de Religieux qu'ils sont de

59. RDJ (Thwaites), XXIX: 144-46, 180.

60. RDJ (Thwaites), XIV: 100-02.

61. John Gilmary Shea, *History of the Catholic Missions among the Indian Tribes of the United States, 1529-1854* (New York, 1857), 58.

cabanes ». De là l'idée d'un séminaire où l'on pourrait encager les oiseaux migrateurs. ^{62a} L'entreprise ne manquait ni de hardiesse ni d'envergure; elle eut quelque peine à s'ajuster. ^{62b} Conçue d'abord pour les enfants des seuls errants, à titre de simple complément des réductions, on en vint à modifier presque aussitôt ce premier plan. Dans le voisinage de leurs familles, n'était-ce point entreprise risquée que d'enfermer, dans un enclos, ces levrauts aux pieds agiles? Il fallait plutôt les « dépayser », croyait-on, les mettre au contact de petits Français et, pour ce, les envoyer même outre-mer, dans les Collèges de France. ⁶³ Le Séminaire de la colonie serait réservé aux enfants des sédentaires, aux petits Hurons. Mais l'envoi en France coûtait la forte somme. Alors que faire? Sans abandonner ni l'idée d'un séminaire montagnais pour errants, ni d'un séminaire en plein cœur de l'Huronie, pour les enfants de la région et ceux des nations voisines, on finit par se rabattre sur un Séminaire ouvert à tous les enfants indiens, mais plus particulièrement aux petits Hurons. Ceux-là aussi il fallait les « dépayser »; car ces barbares ne peuvent souffrir qu'on châtie leurs enfants. « pas mesme de paroles »; ils ne peuvent rien refuser à un enfant qui pleure, note le Père LeJeune. Si bien qu'à la première plainte de ces chers petits, les parents viendraient les ravir aux missionnaires. ⁶⁴ Nous sommes alors aux débuts de la mission huronne. On fonde les plus grands espoirs sur l'avenir religieux de cette nation. Pour « un grain d'espérance » que donnent les errants, les sédentaires, au dire du Père LeJeune, en offrent « une livre ». ⁶⁵ Et le jésuite s'est persuadé que la bonne méthode consiste à s'emparer des enfants et à gagner par eux le reste de la nation. ⁶⁶ Aussi bien, sur ce projet de Séminaire, que d'autres projets le cher Père ne va-t-il pas greffer? Il rêve, il échafaude, comme s'il portait sur la tête, certain

62a) RDJ (Thwaites), VI: 146-48.

62b) RDJ (Thwaites), IX: 106.

63. RDJ (Thwaites), VI: 84, 86, 88.

64. RDJ (Thwaites), VI: 152.

65. RDJ (Thwaites), IX: 108.

66. Le Père écrivait dans la *Relation* de 1634-36: "Si on pouvait fonder à Kebec un petit Seminaire d'une douzaine de petits Hurons, dans peu d'années on en tireroit un secours incroyable, pour aider à convertir leurs Peres, & planter une Eglise fleu-rissante dans la Nation des Hurons. Helas ! combien y en a t'il en Europe qui per-dent à trois coups de dez, plus qu'il ne faudroit pour convertir un monde". RDJ (Thwaites), VIII: 180.

pot au lait de la fable. Ecoutez-le: gagnés à la vie française, les jeunes séminaristes auront tôt fait d'attirer à Québec des jeunes filles de leur pays; ces jeunes gens se marieront; avec le temps, ces couples mariés formeront une bourgade huronne; cette bourgade huronne, de vie et de discipline chrétiennes, prêchera d'exemple; elle aidera puissamment à la conversion des Hurons de l'Ouest; elle encouragera aussi à la vie sédentaire les Montagnais errants; à Québec ces Hurons civilisés joueront, par la force des choses, le rôle d'otages; ils serviront à protéger, en la lointaine Huronie, la vie des Français; à coup sûr ils attireront aussi le commerce des nations éloignées. Et le rêve du Père ne s'arrête pas en si bel envol. En ces Hurons de Québec, il voit poindre une excellente troupe auxiliaire pour la colonie et plus experte que les Français à la guerre indienne! Il voit les Français, ainsi appuyés, devenir redoutables, et leurs ennemis perdre l'envie de les attaquer. Bref, par le Séminaire huron, le bon Jésuite aboutissait à la paix définitive et générale, s'il ne réglait tout le problème colonial en Nouvelle-France.⁶⁷

En juillet 1635 le Séminaire s'ouvrit à Notre-Dame des Anges. Le plus extraordinaire, c'est qu'on trouva même des Séminaristes. Douze avaient été dûment choisis et préparés de longue main, au pays des Hurons, par le Père Daniel. L'heure venue du départ, les mères et les grand'mères firent si bien que ce fut le petit nombre des marmots qui s'embarqua. Aux Trois-Rivières, même résistance, de la part des capitaines cette fois. Trois jeunes gens tout au plus prennent la route de Québec. A ces trois, trois autres, par bonheur, se vinrent joindre quelques semaines plus tard.⁶⁸ Le Séminaire des Hurons était né. Et la rumeur se répandit jusqu'en France que l'entreprise allait comme dans le meilleur des mondes.⁶⁹ « Il n'y a rien de si difficile que de régler les peuples de l'Amérique », se ressouvint heureusement le Père LeJeune.⁷⁰ Il a encore écrit: « Un petit asnon sauvage n'est pas né dans

67. RDJ (Thwaites), XII: 78-80.

68. RDJ (Thwaites), IX: 282-90, 298; XII: 38-48.

69. Dans les Lettres patentes pour l'établissement des Ursulines à Québec, qui sont de mai 1639, on lit ces lignes: "Et considérant que le Séminaire qui a desja esté fondé aud. pays en la ville de Québec pour l'instruction des garçons apporte un grand fruit et fait un heureux progrès..." AC, C11A, I: 269-70; RDJ (Thwaites), XII: 60.

70. RDJ (Thwaites), XII: 60.

une plus grande liberté qu'un petit canadien ». ⁷¹ On imposa donc aux séminaristes nouveau genre un règlement mitigé, d'une parfaite sagesse, un règlement pour écoliers modernes : un peu de prières, un peu d'étude, beaucoup de récréations, de la chasse, de la pêche les jours de congé. Ces enfants ont horreur de la contrainte. Il leur est aussi naturel d'aimer la liberté, souligne la Relation, « qu'aux petits canards d'aimer les ruisseaux et les rivières ». ⁷² Les adolescents hurons se plièrent à leur règle fort louablement. Habillés à la française, stylés à la française, ils prennent si bien et en si peu de temps les manières de leur nouvel état, que, pour une incivilité, on les voit se jeter au visage, ainsi qu'une injure, l'épithète de « Huron ». ⁷³ Mais, hélas, ces enfants qu'il fallait transporter de si loin et qui arrivaient « tous nus comme la main », qu'il fallait donc habiller des pieds à la tête, loger, nourrir, instruire gratuitement, épuisent les réserves des Pères. Puis, à tous ces frais, venaient s'ajouter les inévitables cadeaux aux parents. ⁷⁴ Après avoir tant souhaité des petits Hurons, pour son Séminaire, le Père LeJeune en vient à craindre d'en avoir plus qu'il n'a de ressources. ⁷⁵ Inquiétudes bien superflues ! Le Père avait résolu de se limiter à six recrues. Des six séminaristes de la première année, un an plus tard, il ne restait plus que deux. Deux étaient morts. Quatre nouveaux avaient remplacé les disparus, mais qui ne valaient pas les anciens. Gourmands, faisaient, menteurs et, comme tout bon Huron, naturellement voleurs, la règle du Séminaire finit par leur peser outre mesure. Les voici donc qui, fort habilement et fort discrètement, organisent leur fuite ; ils trouvent canots, vivres etc., et un beau matin les quatre vident le nid après l'avoir copieusement pillé. Dès ce moment le Père LeJeune confesse sa déception et son échec. « Voilà donc, derechef le Séminaire réduit au petit pied ; et au nombre de deux ». ⁷⁶ Là-bas, dans l'Huronie, vient d'éclater la terrible épidémie de vérole qui va si mal à propos traverser l'œuvre des missionnaires. Décimées affreusement,

71. RDJ (Thwaites), XVI: 178.

72. RDJ (Thwaites), XLIV: 258.

73. RDJ (Thwaites), XII: 60-74.

74. RDJ (Thwaites), XII: 46.

75. RDJ (Thwaites), XII: 256.

76. RDJ (Thwaites), XIV: 230-32.

les familles n'auront que plus de répugnance à se séparer de leurs enfants. Et ce serait, pour les missionnaires, un autre échec.

* * *

Vers le même temps, les Ursulines, vont faire de leur Séminaire d'Indiennes, un succès aussi relatif. De cette autre entreprise, l'idée appartient encore au Père LeJeune. Il y songeait dès 1633 et l'eût voulu confier à quelque Dame de France, « quelque bonne veuve courageuse ». ⁷⁷ La veuve courageuse parut un jour de 1639, sous les traits de la Mère de l'Incarnation. Avec quelques Ursulines elle vint se mettre au service des petites Indiennes. Depuis trois ans, le Séminaire existe, à vrai dire, au moins à l'état d'embryon, sur le coteau Sainte-Geneviève, dans la maison d'Hébout, second mari de Madame Hébert. Cette famille charitable, à la demande des Jésuites, héberge quelques jeunes Indiennes qui y sont instruites. ⁷⁸ En 1639 la nichée s'en va aussitôt loger dans le premier Monastère des Ursulines, maisonnette de la Basse-Ville, pièce de seize pieds carrés où l'on trouve le moyen de mettre un chœur, un parloir, un réfectoire, une cuisine et des cellules, et de loger, outre les 6 ou 7 séminaristes indiennes, cinq religieuses, Mme de la Peltrie, 2 filles françaises, sans compter les écolières de la ville. ⁷⁹ Maison si pauvre, écrivait la Mère de l'Incarnation, « que nous voyons par le plancher reluire les étoiles durant la nuit, et qu'à peine y peut-on tenir une chandelle allumée à cause du vent ». ⁸⁰ Mais c'est l'heure des héroïques et joyeux débuts où les compagnes de la Mère de l'Incarnation se disent: « Si nous avons quelques peines dans le Canada, c'est de n'en pas avoir et de ne pas assez souffrir. ⁸¹ L'œuvre va tout de suite bon train. En 1642 les Ursulines prennent possession de leur monastère de la Haute-Ville. Le Séminaire repart à plus vive allure. Les *Relations* désignent la maison

77. RDJ (Thwaites), V: 144.

78. RDJ (Thwaites), IX: 102.

79. RDJ (Thwaites), XIX: 36.

80. *Marie de l'Incarnation, Ursuline de Tours: fondatrice des Ursulines de la Nouvelle-France — Écrits spirituels et historiques* publiés par Dom Claude Martin et réédités par Dom Albert Jamet avec des annotations critiques, des pièces documentaires et une biographie nouvelle (4 vol., Québec, 1935), III: 179.

81. *Ibidem*, 179.

comme « un des plus beaux ornements de la Colonie et un aide signalé pour l'arrest et la conversion des Sauvages ». ⁸² Parmi les pensionnaires, quelques-unes inquiètent parfois, par leur mine mélancolique. Celles-là, les parents les viennent aussitôt chercher. D'autres s'évadent par simple caprice. « Elles grimpent comme des écureuils notre palissade, qui est haute comme une muraille », écrit la Mère de l'Incarnation. ⁸³ Et pourtant, dès l'été de 1640, ces séminaristes filles sont déjà au nombre variable de douze à dix-huit. ⁸⁴ Trois ans plus tard, ce nombre passera jusqu'à 48; et, plus tard encore, jusqu'à 80, « tant pensionnaires arrestées que passagères ». ⁸⁵ Les nomades des environs de Québec prennent tôt l'habitude de confier leurs filles aux Ursulines pendant leurs chasses d'hiver. En 1656 les petites Indiennes se présentent en si grand nombre que le monastère ne peut toutes les accueillir. « J'ai été contrainte à mon grand regret », avoue la Mère de l'Incarnation, « d'en refuser plusieurs qui s'en allèrent les larmes aux yeux tandis que je pleurais dans le cœur ». ⁸⁶

De ces enfants venues du bois, que parviennent à faire les religieuses ? Elles n'arrivent pas à les civiliser en quelques jours. La plupart déconcertent les bonnes Sœurs par quelques mœurs originales et notamment par leur malpropreté. ⁸⁷ Il n'est pas rare qu'à la surface de la marmite flottent des cheveux ou autres ordures aussi peu bien-séantes. Un jour même on trouve au fond du pot, un vieux soulier. A la vérité la Mère de l'Incarnation, d'esprit peu utopique, ne croit guère à la francisation des sauvages, si l'on entend par là l'abandon de la vie des bois et l'adoption des mœurs de la vie civilisée. Elle est opposée, par exemple, au mélange des petites Françaises et des petites Indiennes. Son bon sens lui eut vite révélé qu'« un Français devient plutôt sauvage, qu'un sauvage devient français ». ⁸⁸ Elle ne laisse pas de franciser quelques filles huronnes et algonquines. Mariées à des

82. RDJ (Thwaites), XXIII: 290.

83. Cité dans *Les Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours* (4 vol., Québec, 1863), I: 211.

84. *Marie de l'Incarnation...* op. cit., III: 171, 176.

85. *Les Ursulines de Québec, depuis leur établissement...* op. cit., I: 142.

86. Cité dans *Les Ursulines de Québec, depuis leur établissement...* op. cit., I: 207. Ibidem, I: 143, 202, 204.

87. *Ibidem*, I: 54-7.

88. *Ibidem*, I: 209.

Français, les couples auraient même fait, au dire de la Mère, « fort bon ménage ». ⁸⁹ Quand les ambassadeurs iroquois passent à Québec en 1656, ils se disent ravis de voir tant de jeunes Indiennes dressées à la française. ⁹⁰ Montmagny félicitera la Mère de l'Incarnation d'avoir su inspirer à « des filles sauvages, nourries dans les bois et dans les neiges, des sentiments de dévotion et une politesse d'esprit qui ne se trouvent pas, bien souvent, dans des filles bien élevées de la France ». ⁹¹ L'Ursuline n'admit toutefois la francisation que pour les orphelines dont elle était l'absolue maîtresse, ou encore pour les enfants dont les familles en avaient manifesté le désir. Elle avouera même un jour, minimisant son mérite, qu'à peine a-t-elle francisé une fille sauvage sur cent. ⁹² Ce n'est pas que ces enfants manquent d'esprit ni de dispositions morales. On les trouve de corps bien fait, adroites à tous les petits ouvrages. ⁹³ Les *Relations* nous ont gardé le souvenir de cette fille d'un capitaine Huron, morte après avoir prononcé ses vœux de religieuse hospitalière à Québec: jeune femme « de fort belle taille, et bien agréable de visage, d'un naturel excellent, et d'un esprit au dessus du commun, non seulement des sauvages, mais aussi des François » ⁹⁴. Les lettres de la Mère de l'Incarnation sont remplies des exploits scolaires de ses séminaristes. Et quels panégyriques elle leur a consacrés. Une petite Huronne de dix à douze ans sait lire, écrire et chanter en trois langues: en huron, en français et en latin ⁹⁵. Une petite Agnès qui n'a que douze ans, excelle dans la connaissance de la foi, dans les bonnes mœurs, dans la science des ouvrages. Elle excelle aussi « à lire, à jouer de la viole et en mille autres petites adresses ». ⁹⁶ Huit au moins de ces Séminaristes furent jugées capables de la vie religieuse et seuls divers accidents leur fermèrent les portes du cloître. ⁹⁷

89. *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement...* op. cit., I: 210.

90. *Ibidem*, I: 204.

91. *Lettres de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation* (éd. Richaudeau), I: 139.

92. *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement...* op. cit., I: 210.

93. RDJ (Thwaites), XIX: 50.

94. RDJ (Thwaites), XLIV: 274.

95. *Les Ursulines de Québec depuis leur établissement...* op. cit., I: 205-4.

96. *Ibid.* I: 110.

97. *Ibid.* I: 210.

Si nous en avons l'espace, il faudrait aussi parler de l'œuvre des Hospitalières. Le dévouement de ces filles de France auprès de leurs malades, dévouement héroïque et gratuit, ne pouvait qu'émouvoir profondément l'esprit des sauvages et leur donner une haute idée de la religion qui inspirait une telle bonté et une si miséricordieuse pitié.

Disons-nous un mot des enfants sauvages élevés en France, garçons et filles ? Un bon nombre eurent ce privilège. Quelques-uns de ces enfants ne demandaient pas mieux que de risquer le grand voyage. On vit de petites filles sauter joyeusement dans les voiliers français en partance; l'une même pleurer à chaudes larmes pour se joindre à ses compagnes privilégiées. Rien qu'en 1636, il en partait cinq. Là-bas, en France, les pupilles du Canada deviennent tellement à la mode que le Père LeJeune se voit obligé de prêcher la patience à des communautés qui l'importunent. On se dispute les pupilles jusque dans le grand monde. Une petite Iroquoise loge chez Madame de Combalet. Une petite Indienne sera tenue sur les fonts baptismaux par Monsieur le Chancelier et par la Princesse de Condé.⁹⁸ Le séjour en France produisait, en ces esprits, on le devine, un singulier émerveillement. Le Père Jérôme Lalemant nous a raconté les impressions d'un Huron adulte de retour de Paris. Bien des objets avaient frappé l'esprit du brave homme, mais, en premier lieu, le grand nombre des rôtisseries de la grande ville; puis le grand Saint-Christophe de Notre-Dame dont la vue l'avait terrifié; puis les carrosses, ces « cabanes roulantes tirées par des orignaux »; puis surtout le petit roi Louis XIV, aperçu le jour de l'an, au milieu de ses gardes, des régiments et des Suisses trompettant et tambourinant: spectacle et fracas qui lui avaient si fortement donné dans les yeux et l'ouïe que le pauvre sauvage en était resté une grande journée silencieux, ébloui, plongé dans l'extase.⁹⁹ D'un séjour plus prolongé, les enfants rapportaient plus riche butin. Le Père Jérôme Lalemant fait mention quelque part d'un petit sauvage de la côte nord placé au Collège de Clermont et qui y faisait « assez voir que nos petits Canadiens n'ont guère moins d'esprit que nos petits François ». ¹⁰⁰ Ils revenaient gagnés aux mœurs françaises et aux vertus chrétiennes. Quelques-uns retournaient sans façon à la sauva-

98. RDJ (Thwaites), IX: 102-04; XII: 124.

99. RDJ (Thwaites), XV: 234-36.

100. RDJ (Thwaites), XLVII: 240.

gerie, et pour devenir parfois plus sauvages que leurs pareils. D'autres constituaient pour les missionnaires, de précieux auxiliaires.

* * *

Voilà un ensemble de faits que l'on peut résumer comme suit et qui donnent à réfléchir: échec presque total des résidences ou réductions; dans les Séminaires de garçons, succès avec quelques rares unités; dans les Séminaires de filles, succès quelque plus consolant. A quoi attribuer cette demi-faillite? A quelque carence psychologique de l'Indien? A des causes ou circonstances extérieures? Encore une fois questions troublantes.

Nous l'avons observé: le manque de ressources ou de finance compta bien pour quelque chose dans l'échec des réductions. Les Jésuites du Canada ne disposaient point des ressources considérables de leurs Pères du Paraguay. Ceux-ci avaient fait de l'Indien de leurs Réductions, un artisan productif. *L'Office des missions* de Santa-Fé où, sous les espèces de cotonnades, tissus de laine, tabac, cannes à sucre, thé des jésuites, peaux de bêtes, fromages, statues, bois sculptés, etc. s'accumulait la production agricole et industrielle des Paraguayens, compta un temps parmi les comptoirs les plus achalandés de l'Amérique du Sud. Les Jésuites tirèrent de cette source de considérables profits. Au Canada l'on ne put rien tirer ou si peu que rien de l'Indien improductif de l'est, qui coûtait cher et ne rendait rien.

Pour attirer le sauvage dans leurs Résidences et l'y fixer, les missionnaires canadiens manquent en outre de la suprême attraction dont disposent les jésuites du Brésil et du Paraguay: la promesse, le mirage séduisant de la liberté. Par décret du roi d'Espagne et de Portugal, l'Indien baptisé échappait à l'*encomienda*, c'est-à-dire à l'esclavage. L'Indien des « aldeias » du Brésil se savait protégé, pour sa part, contre l'abominable chasse à l'homme des *Mamelucos*, (Métis portugais) « caca al branco », chasse à cheval et avec chien, trop encouragée par les autorités coloniales et par les colons eux-mêmes en quête de main d'œuvre servile.¹⁰¹ En Amérique du Nord nulle tentative ne s'éleva jamais contre la liberté de l'Indien. Il faut dire qu'à l'époque où se fondent les colonies anglo-américaines, l'« ivoire noir », mis

101. Stefan Zweig, op. cit., 62.

abondamment et à prix accommodants sur le marché, obtenait toutes les préférences dans ces colonies comme aux Antilles. Puis, réduire en servitude ces nations guerrières qu'étaient les Algonquins et les Hurons-Iroquois, n'eût pas été, à vrai dire, entreprise facile. Trop faible en hommes, la Nouvelle-France n'eût pu, pour sa part, risquer l'aventure. D'ailleurs le climat tempéré du Canada requérait assez peu une main-d'œuvre habituée au soleil tropical. Et il reste que, dans une colonie, où le manque d'hommes, d'ouvriers et de domestiques sévit à l'état chronique, l'on ne connut vraiment qu'un seul esclave de race indienne, le Panis, originaire du Missouri, capturé et vendu aux Français par les Illinois, et qui finit par donner son nom à tout Indien livré à l'esclavage. Et ce ne sera, à vraiment parler, que le 13 avril 1709 qu'une ordonnance de Jacques Raudot viendra légitimer officiellement l'esclavage dans la colonie.¹⁰² Donc rien de compulsif, rien d'un appel irrésistible, n'entraîne l'Indien de la Nouvelle-France vers les réductions. Il lui faut, au contraire, choisir entre sa vieille et chère liberté de vagabond à travers les bois et les rivières de son pays, et une existence de demi-prisonnier, dans des espaces et des villages clos, sous la surveillance plus ou moins discrète de la Robe-Noire.

En vain les missionnaires, pour ménager sa farouche indépendance, auront-ils tempéré le régime politique et social des réductions canadiennes. Ni à Sillery ni ailleurs, on ne trouve de gouvernement à forme ou à tendance théocratique comme au Paraguay. La réduction canadienne se rattache plutôt au régime des missions floridiennes où, dans les débuts du moins, les missionnaires n'ont exercé qu'un pouvoir spirituel.¹⁰³ Les Indiens de la Résidence de Saint-Joseph jouissent d'une large part d'autonomie. Sur proposition de M. de Montmagny, ils procèdent eux-mêmes à l'élection de leurs trois chefs. Et ils les

102. APQ (Archives de la Province de Québec), *Inventaires et Ordonnances des Intendants de la Nouvelle-France*, I: 75. — Sur l'esclavage au Canada, consulter: "De l'esclavage au Canada", étude commencée par Jacques Viger et complétée par Sir L.-H. LaFontaine, *Mémoires et Documents relatifs à l'Histoire du Canada*, publiés par la Société historique de Montréal, I (1859): 1-63. — "Slavery in Canada", *Hamilton's Papers*, publiés par le Canadian Institute of Toronto, *Transactions* (1890): 102-08 et *Proceedings* (1897), "The Panis": 19-27. — T.W. Smith, "The Slave in Canada", *Nova Scotia Hist. Soc. Colls.*, (1896-1898). — James Douglas, "Slavery in New England and New France", *New England and New France*, contrasts and Parallels in Colonial History (New York and London, 1913), 289-320. — *Rapport sur les Archives du Canada* (1891): XXIV.

103. John Gilmary Shea, op. cit., 115-16.

é lisent, sur l'avis des missionnaires, au scrutin secret, procédé démocratique et nouveau qui étonne et charme à la fois ces électeurs improvisés. Si ces chefs vont ensuite solliciter, auprès du gouverneur, confirmation de leur autorité, c'est, selon toute apparence, de leur seul et propre mouvement qu'ils le font.¹⁰⁴

Nulle contrainte non plus dans le régime du travail. A Sillery on ne s'y rend pas, à la file, à des heures fixes, au son des flûtes et des tambours comme au Paraguay. S'il arrive parfois que les sauvages s'y mettent d'eux-mêmes, le plus souvent n'y vont-ils qu'accompagnés et aidés par les domestiques des Pères ou de quelques Français bénévoles.¹⁰⁵ Pour l'œuvre de la réduction, M. de Sillery a d'ailleurs fait les frais d'une équipe de vingt ouvriers. M. de Gand y fournit aussi sa quote-part.¹⁰⁶ En réalité huit hommes de travail s'y trouvent dans les commencements. Et il est vrai que ces huit sont réduits à quatre en 1643.¹⁰⁷ Mais si les défrichements ne vont pas à plus vive allure, c'est que, la plupart du temps, les ouvriers français sont seuls à y travailler.

L'échec faudrait-il donc l'imputer à quelque déficience d'esprit du côté de l'Indien ? On se heurte ici aux théories des ethnologues qui, de plus en plus, se refusent à admettre les infériorités raciales, si ce n'est par accident, *in concreto*.¹⁰⁸ Et, en présence de tant de témoignages des premiers missionnaires et administrateurs de la Nouvelle-France, peut-on vraiment parler, au sujet des sauvages de l'époque, de déchéance physique ou intellectuelle ? Que de fois les *Relations*, par exemple, nous ont décrit ces primitifs, « grands, droicts, forts, bien proportionnés, agiles, rien d'effeminé » [en eux]¹⁰⁹. Leur belle santé, leur esprit naturel invitent même ces premiers observateurs à l'hyperbole. C'est le Père LeJeune qui croit apercevoir sur les épaules

104. RDJ (Thwaites), XVIII: 100-04. Cependant, dès 1656, M. de Lauzon se verra forcé de nommer les Jésuites tuteurs et curateurs des sauvages de la Nouvelle-France. La personnalité juridique leur est enlevée parce qu'on ne les estime point « capables de régir ny gouverner le Bien qui leur est donné ». APQ, *Ordonnances commissions*, etc. etc., *des gouverneurs et intendants de la Nouvelle-France*, I: 12.

105. RDJ (Thwaites), XVIII: 108.

106. RDJ (Thwaites), XVI: 74.

107. RDJ (Thwaites), XXIII: 306.

108. Joseph Folliet, *Le Droit de colonisation — Étude de morale sociale et internationale* (Bloud et Gay, Paris, 1930), 163-77.

109. RDJ (Thwaites), VI: 228.

de quelques Indiens du Canada, « les testes de Jules César, de Pompée, d'Auguste, d'Othon... »¹¹⁰ C'est M. de Montmagny qui, au sortir d'un Conseil Indien, croit avoir entendu un capitaine de Tadousac parler comme un « Sénateur Romain ». ¹¹¹

Les races indiennes du Canada n'en restent pas moins, sous l'aspect civilisation, des races arriérées. Un fait d'observation n'échappe à personne, qu'à l'exception de l'isthme entre les deux Amériques et de l'étroit espace entre les Andes et l'Océan Pacifique, où ont pu éclore de merveilleux centres culturels, ailleurs, dans les deux parties du continent, et à mesure qu'on se dirige vers les pôles, ne se rencontre plus qu'une civilisation en dégradation croissante. Les Indiens de l'Amérique du Nord et en particulier, ceux du Canada, n'étaient-ils qu'une bordure de la culture mexicaine ou des races à l'état d'évolution sur leur propre fond? Chose certaine, ils ont dépassé l'âge de la caverne sans dépasser l'âge de la pierre polie. Si l'on s'en rapporte à la « Méthode d'histoire culturelle » dans la désignation des deux premières phases de la civilisation humaine: phase *primitive* ayant trait aux tribus encore au régime de la cueillette (soit la chasse pour l'homme, la récolte des fruits spontanés du sol, pour la femme); la phase *primaire* désignant les peuples qui, par leur activité, essaient d'accroître la productivité spontanée de la nature; ^{112a} il résulte que les Algonquins de la région du Saint-Laurent en étaient encore à la phase *primitive*, pendant que les Hurons-Iroquois atteignaient à peine à la phase *primaire*. Ces derniers se situent par leur agriculture rudimentaire, œuvre des femmes, qui ignore l'élevage. Autant dire l'énorme distance qui, dans la Nouvelle-France du dix-septième siècle, sépare l'homme rouge de l'homme blanc. A franchir l'étape, ni son genre de vie, ni son pays ne le peuvent, au reste, beaucoup aider. Le nomadisme continu de l'Algonquin, obligé pour son approvisionnement, de vivre en petites bandes, s'oppose à l'organisation d'une vie largement collective. Son habitat des Laurentides, pays de montagnes et de forêts, aux possibilités agricoles réduites, mais en revanche poissonneux et giboyeux, l'invite beaucoup plus à la pratique de la chasse et de la

110. RDJ (Thwaites), VI: 228.

111. RDJ (Thwaites), IX: 232.

112a). P.W. Schmidt, *Origine et Évolution de la Religion* — Les Théories et les Faits. 3e éd. (Paris, 1928), 297-99.

pêche, qu'à l'agriculture du sédentaire. Et d'ailleurs, est-il si facile de transformer des peuples chasseurs en peuples agriculteurs ?^{112b} On objectera : mais les Guaranis du Paraguay se situaient fort loin, eux aussi, de la civilisation des Aztèques, des Maïas ou des Quichuas ; ils vivaient de chasse et de cueillette, ne connaissaient ni animaux domestiques, ni industrie, mais n'ignoraient point tout à fait l'anthropophagie. Question de méthode alors ? Une méthode plus autoritaire au Canada eût-elle réussi comme au Paraguay ? D'autre part, on se rappelle les longs et multiples échecs des missionnaires, dans toutes les parties de l'Amérique du Nord : en Floride, au Nouveau-Mexique, en Californie. A peine, en tous ces essais de civilisation et en cette vaste étendue, relève-t-on le modeste succès obtenu chez les Pueblos du Rio Grande. On se rappelle aussi, au Canada, l'insuccès de la noble tentative du sulpicien Belmont sur la montagne de Montréal, et aussi, depuis trois cents ans le lent cheminement des mêmes races indiennes vers la civilisation européenne. Si l'on plonge plus avant dans l'histoire, on pense aux ancêtres des Européens d'aujourd'hui sortis des forêts de la Germanie et aux longs siècles qu'il a fallu à leurs descendants pour toucher aux sommets de l'humanisme occidental. Et alors l'on en arrive à se demander, si, dans l'ordre de la culture, les longues étapes peuvent être franchies sans l'aide du temps, de beaucoup de temps ? Et sans doute, sans trop se presser ni décourager, eût-il fallu concevoir l'évolution de l'Indien du Canada sous la forme d'un arc moins tendu, plus arrondi, plus prolongé.

Mais encore une fois où l'on avait échoué avec la masse, eût-on pu réussir avec une élite ? Et voici reposé tout le problème des Séminaires. A la suite du Père LeJeune, tous les historiens se sont plu à enregistrer la faillite du Séminaire huron. En sa bouillante ardeur, le Père n'a-t-il pas trop vite cédé à la déception ? Sans doute, la conquête de la tribu par la conquête des enfants valait assez peu comme méthode d'apostolat, surtout au milieu de peuples où rien d'important

112b). Edmond Demolins, *Comment la route crée le type social* (2 vol., Paris, Firmin-Didot), I: 134-36. — L'irréductibilité de l'Indien de l'Amérique du Nord à la vie agricole est attestée par des statistiques bien précises. On a constaté que cet Indien a survécu ou maintenu son chiffre de population proportionnellement à l'étendue de son territoire de chasse. Ainsi, pour la période de 1736 à 1763, la population indienne du côté américain, chassant dans 14 milles carrés par tête, a diminué de 10,650 âmes; tandis que la même population, du côté canadien, chassant dans 37 milles carrés par tête, a augmenté de 9,275 âmes. *Recensement du Canada (1870-71)* vol. V: LXIII.

ne se faisait que de l'assentiment des anciens et des capitaines. Mais fallait-il pour autant renoncer à tout espoir sur la jeune génération ? Et la courte expérience du Séminaire pouvait-elle justifier une si prompte déception ? Sur les douze premiers séminaristes, on constate qu'au moins quatre n'ont trompé aucune espérance. Les deux morts de la première année ont une fin vraiment angélique. L'un d'eux, fort intelligent, doué d'éloquence naturelle, colorait et disait si bien ses discours qu'il ravissait ses maîtres et ses compagnons.¹¹³ Des deux qui restent, après la fuite des quatre, les Relations font un éloge presque aussi étonnant. Tout le monde avoue à leur sujet, « qu'on ne pouvait désirer plus de piété, plus de douceur et plus de retenues dans des Chrestiens de naissance ».¹¹⁴ Quatre enfants sauvages sur douze qui répondent à l'attente de leurs maîtres ! Triomphe d'éducation dont il arrive que l'on se contente assez souvent avec les jeunes civilisés d'aujourd'hui. Et ce ne sont pas les seuls succès. En l'année 1639, le Séminaire obtient encore d'étonnants résultats avec de jeunes Montagnais et de jeunes Algonquins. La Relation qui fait l'éloge de ces adolescents, nous dit qu'ils ont l'esprit « aussi bon que nos Européens »¹¹⁵. Seule l'éducation leur manque. Ils servent la messe « avec autant de grâce et de modestie que s'ils avoient esté élevés dans une académie bien réglée ».¹¹⁶ Au catéchisme du dimanche, à la chapelle de Québec, ils tiennent tête victorieusement à leurs petits camarades français.¹¹⁷ Ils étonnent leurs maîtres par leurs questions et leurs réponses. Une seule ombre au tableau et qui pourrait dresser contre le Séminaire indien la valable objection : le danger de l'internat pour la santé des Séminaristes. Ces mangeurs de maïs ont de la peine, semble-t-il, à supporter une alimentation trop carnée.¹¹⁸ Et la réclusion leur est fatale. En l'année 1639 deux enfants succombent et tous les autres sont « assaillis de catarrhes et de rhumes ». Alors le Père LeJeune constate mélancoliquement comme « il est difficile de faire subsister ces jeunes Séminaristes hors de la maison ou des cabanes de leurs pa-

113. RDJ (Thwaites), XII: 48-58.

114. RDJ (Thwaites), XIV: 230-42.

115. RDJ (Thwaites), XVI: 178.

116. RDJ (Thwaites), XVI: 178.

117. RDJ (Thwaites), XVI: 180.

118. RDJ (Thwaites), XII: 52.

rents ». ¹¹⁹ Désenchantement trop prompt? Peut-être. On ne le saurait expliquer que dans la perspective de la guerre iroquoise et des misères du royaume à la même époque. Qui dira jamais assez, sur la première histoire du Canada, la terrible influence de ces deux malheurs conjugués? La guerre iroquoise allait faire avorter, par exemple, l'œuvre du Fort Sainte-Marie, en Huronie, initiative la plus intelligente, à coup sûr, de cette époque des missions et qui aurait pu suppléer peut-être réductions et séminaires. Ces Jésuites, dont nous venons de raconter l'histoire, n'auraient-ils vécu que pour une illusion? L'illusion, quand elle est noble, n'est pas infirmité de l'esprit; de l'esprit, elle indique plutôt une enviable dimension. L'illusion des missionnaires de l'est fut de celles-là. S'ils ont péché en quelque chose, leur péché pourrait bien être un péché de foi, de foi impatiente, trop généreuse, en l'homme du Nouveau-Monde.

Lionel GROULX, ptre.

Président de l'Institut d'histoire de l'Amérique française

119. RDJ (Thwaites), XVI: 186.